



La lettre mensuelle

OCTOBRE 2009

ATTAC-54

du comité

SITUATION DE RENTREE : QU'ALLONS-NOUS FAIRE EN 2009/2010 ?

Afin de répondre à cette question, nous allons commencer par une modeste analyse économique, sociale, écologique et politique de la crise profonde qui touche la planète et montrer quelles sont les solutions des tenants du système. Puis nous verrons l'état du mouvement social dont nous faisons partie pour tenter de clarifier le rôle d'ATTAC, ses missions prioritaires et donc les actions que nous pourrions construire pour rassembler des forces vers des solutions alternatives au système actuel.

NOUS SOMMES EN CRISE.

C'est la plus grave depuis celle de 1929. Ce sont des crises qui se mêlent : financière, économique, sociale, écologique. C'est l'échec du système capitaliste financier mis en place dans les années 70 aux Etats Unis, c'est-à-dire de la domination du secteur financier sur l'économie réelle (en 1998, c'est d'ailleurs ce qui a fait naître ATTAC).

C'est l'échec des dogmes du néolibéralisme qui nous sont martelés depuis plus de 20 ans par les gouvernements de droite comme de gauche, les médias, l'éducation, le système universitaire, les écoles, la recherche : « pour mieux vivre, il faut déréguler, libéraliser, marchandiser, privatiser ».

La contraction de l'activité économique est mondiale, cette récession entraîne plus de chômage, plus d'inégalités, plus de précarité, moins de bons salaires, moins de protection sociale. La pauvreté ne peut qu'augmenter à l'intérieur des pays riches et à l'extérieur de par la dépendance des pays pauvres vis-à-vis des pays les plus riches.

C'est aussi l'aveu qu'il y a un antagonisme entre ces dogmes néolibéraux et la sauvegarde des ressources vitales de la planète pour les générations futures.

QUE REPENDENT LES TENANTS DU SYSTÈME ?

Les gouvernements, toutes tendances confondues, ont d'abord un discours carrément de gauche. Notre président affirmait lors de la conférence des ambassadeurs

en août que « la France serait intraitable » pour remettre de l'ordre dans la jungle financière, annonçant la remise au pas définitive du capitalisme sauvage. En le « moralisant ». Les banques américaines, suisses, la BNP sont prévenues et les profiteurs irresponsables n'ont qu'à bien se tenir parce que l'Etat retrouve sa place pour corriger les dysfonctionnements de la main invisible du marché. En réalité, que va faire le G20 (les 24 et 25 septembre à Pittsburg) ? Comme en avril dernier quand il s'est contenté de recommandations aux banques en matière de rémunération des traders ? Des recommandations floues, dérisoires, sans valeur juridique que les banques peuvent parfaitement prendre en compte tout en continuant comme avant. (n'oublions pas que les membres des gouvernements, des conseils d'administrations des entreprises financières, sortent du même sérail, c'est le même monde, on agit pour les siens)

La réponse est aussi l'impuissance. Par exemple face à l'augmentation des prix agricoles qui entraîne pénurie, émeutes de la faim (pour rappel, la faim cause 20 000 morts par jour, 900 millions de sous alimentés, et 2 millions de malnutris), l'ONU prévoit 9 milliards d'habitants sur Terre en 2050, c'est-à-dire que les besoins alimentaires augmenteront... Comment gérer les productions agricoles pour y répondre sans menacer les ressources naturelles et les milieux, sans dégrader encore l'environnement ? Lors de l'Assemblée générale de la CNUCED, à ACCRA, aucune décision concrète n'a été prise. Les instances de l'ONU laissent ainsi plein pouvoir à ceux qui souhaitent une poursuite de la

libéralisation des marchés agricoles. C'est ainsi que Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, relance son discours sur les bienfaits du libre échange et la nécessité d'un accord final du cycle de Doha ponctuant les négociations internationales. Pour lui, la crise n'a rien changé.

La réponse est aussi des mesures pour sauver le système : en faisant des prêts aux banques grâce à l'argent du contribuable (ces banques qui continuent de proposer des produits douteux).

La réponse, c'est également des mesures qui continuent à tuer la planète comme par exemple, les Etats Unis qui pour lutter contre les gaz à effet de serre, consacrent 1/3 de leur surface plantée de maïs et soja à la production d'agro carburants : c'est vouloir continuer la production et la consommation de voitures devenues nuisibles, c'est un facteur important de la baisse des prix sur les marchés agricoles. C'est indécemment face à « l'impuissance » affichée devant la faim dans le monde.

Mais aussi, des mesures qui augmentent les inégalités (ex : taxe carbone), qui restreignent les libertés individuelles et collectives rapprochant toujours plus la vie sociale d'une vie de caserne, notamment en infantilissant. Mais aussi en diffusant une idéologie terriblement efficace, basée sur la peur et le chacun pour soi : « les pauvres, c'est de leur faute, on aidera ceux qui le méritent... ». C'est la poursuite des réformes qui touchent tous les secteurs : l'état, l'éducation, la culture, la recherche, l'université, le système de santé, les retraites, la poste... les services publics. Les réformes consistent à ouvrir à la concurrence une activité économique en situation de monopole, ce monopole étant, dans la plupart des cas, détenu par l'Etat. Selon les libéraux, cela a pour conséquences d'encourager l'innovation, l'amélioration du service, la baisse des prix pour les usagers qui deviennent des clients. Toutes les réformes se font dans le cadre européen, celui qu'on nous propose : libéral avant tout. L'Europe installe ainsi le lit du capitalisme qui a besoin de s'approprier tous les champs des activités humaines de chaque pays pour prospérer. Dans les faits, ce ne sont pas des réformes (ensemble de mesures prises par une entité en vue d'améliorer le fonctionnement d'un processus au service du public) mais des contre réformes qui visent à réduire l'influence de l'Etat au profit du privé, à faire des profits financiers au lieu de servir les besoins du public et en détériorant la vie et l'environnement par l'exploitation des salariés et des ressources. Dans le dictionnaire libéral, une réforme est donc une décision ou mesure prise en vue d'accroître l'exploitation de la grande masse des êtres vivants par une minorité d'hommes privilégiés.

QUI S'OPPOSE ?

La notion de droite et de gauche a pris du plomb dans l'aile en France. Depuis les années 1980, la gauche,

avec le programme commun, puis la gauche plurielle, s'est trop laissée entraîner dans des réformes néolibérales : elle est quelque peu discréditée. D'ailleurs, si notre Président a pu débâcher quelques personnalités de gauche, c'est, certes, l'attrait du pouvoir et de l'argent de la part de ces gens mais c'est d'avantage une proximité idéologique qui fait qu'on passe d'un camp à l'autre sans trop se forcer. Le Parti Socialiste n'aide pas à redéfinir une gauche nouvelle et n'est donc pas une menace pour le système capitaliste dominant.

Le mouvement écologiste se renforce et contribue à brouiller encore la notion de droite/gauche. Composé à la fois d'un parti traditionnel, d'associations et de personnalités diverses, il accompagne les excès du productivisme sur la planète et reste dans un certain flou idéologique.

Les formations dites de la nouvelle gauche antilibérale et anticapitaliste (Gauche Alternative, la Fédération, le NPA, le Front de Gauche) ont la volonté de s'unir en une force qui lentement prend forme. Elles se placent dans l'optique d'une rupture avec le système en place, mais est encore d'un faible poids et les divergences sont loin d'être surmontées.

Le mouvement social, dont ATTAC fait parti, est constitué d'organisations, d'associations, de syndicats de salariés, locaux, nationaux ou internationaux. Chacun ayant son créneau : humanitaire, caritatif, défense de la santé, des libertés, des droits sociaux... Ils sont de plus en plus dans une logique de construction d'une autre société plus humaine. Le mouvement social s'exprime notamment lors des Forums sociaux et propose des alternatives. Il a également des médias (revues, journaux...) des personnalités, des idées qui alimentent tous un réseau pour penser autrement la vie d'aujourd'hui et de demain. On peut citer des réflexions sur la décroissance avec Serge Latouche, sur une vie de qualité plutôt que basée sur la quantité avec Yvan Illitch, et les explorations philosophiques d'Alain Badiou qui souligne les aspects intéressants du communisme. C'est tout cela le mouvement social. Depuis 10 ans, il a permis l'émergence d'une sorte de nouvelle « internationale des peuples » pour une vie libre et décente. Il a remporté des victoires dans la bataille des idées : « tout n'est pas à vendre, il existe des biens communs, les paradis fiscaux sont une hérésie... », et des victoires politiques : des pays d'Amérique du Sud mènent avec succès une politique anti-impérialiste, au service des plus pauvres même s'il y a des contradictions et si les forces réactionnaires n'ont pas renoncé (Honduras)..

Pour nous contacter : Comité ATTAC-54

29 rue Guilbert de Pixérécourt, 54000 Nancy

Tél : 03 83 35 95 01 (répondeur)

Site : www.attac54.org

Email : attac54@attac.org

SITUATION DE RENTREE : QU'ALLONS NOUS FAIRE EN 2009/2010? (suite)

QUEL EST LE ROLE D'ATTAC DANS CE MOUVEMENT ?

La spécificité d'ATTAC, outre l'analyse des questions financières et économiques, est d'avoir un rôle plus global. Depuis 10 ans, l'association aide à la compréhension du monde : nos analyses et nos propositions se sont avérées pertinentes et sont attendues, on le voit quand nous allons dans des réunions. Nous répondons à cette attente via nos tracts, journaux, conférences. ATTAC propose des solutions alternatives au libéralisme et doit favoriser le large rassemblement pour des actions concrètes pour permettre une pression de l'opinion, pour une politique radicalement différente. Par exemple, pour sortir de ces crises, nous ne proposons pas une relance économique mais une bifurcation, une rupture au plan mondial dont on peut cerner au moins 3 dimensions :

- l'appropriation collective des biens communs de l'humanité,
- la répartition équitable des richesses,
- un mode de développement qualitatif basé sur une

réduction du temps de travail, des services non marchands accessibles à tous, des systèmes énergétiques renouvelables et l'équilibre des territoires.

Pour cette année 2009, ATTAC 54 propose de participer à la campagne contre la réforme de la poste (votation et café débat), de mobiliser et informer sur les enjeux du sommet de Copenhague sûrement avec l'émergence d'un collectif. En 2010, une action avec les Comités Locaux Lorrains, nous souhaitons interpeller sur les enjeux des élections régionales et les décisions alternatives que nos élus locaux peuvent prendre. D'autre piste sont évoquées : organisation d'une « université d'ATTAC », un café débat sur le système éducatif de notre société et les pédagogies de transformation sociale.

Pour ces actions Attac 54 compte sur la participation même minime de tous ses membres.

Ce texte est issue de l'exposé réalisé à l'occasion de la réunion de rentrée d'ATTAC 54

LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La CCNUCC, créée en 1992 lors du sommet de la Terre, est composée de 192 parties fin 2008 dont l'Union Européenne et son organe de décision est le conférence des Parties (CdP, en anglais COP). A Copenhague, en décembre 2009, se réunira la 15^{ème} conférence des parties (COP15).

La CCNUCC définit, dans son annexe 1, la liste de 41 parties, regroupant les pays développés et les pays en transition vers l'économie de marché.

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) qui administre les fonds de la convention visant à aider les pays en développement et le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) sont 2 organismes partenaires de la convention.

Les négociations s'effectuent à partir des grou-

pes régionaux ou de coalitions. Parmi ces dernières :

- l'Alliance des Petits Etats Insulaires en Développement (APEID), composée de 43 membres particulièrement vulnérables aux changements climatiques,
- les Pays les Moins Avancés (PMA), au nombre de 49, également très vulnérables aux changements climatiques,
- le G77-Chine (129 pays en développement plus la Chine),
- la coalition des pays avec forêts pluviales (Rainforest coalition), qui cherche à faire reconnaître les efforts réalisés pour ralentir les émissions dues au déboisement.

Le Forum International des Peuples Indigènes sur le Changement Climatique (IIPFCC) n'est

LA TAXE CARBONE : UNE FISCALITE ECOLOGIQUE AU RABAIS !

Le président Sarkozy a tranché : la France aura une taxe carbone et inaugurera une fiscalité écologique au rabais. Pire, le dispositif gouvernemental contribuera à délégitimer l'idée même d'une fiscalité écologique, pourtant indispensable pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Qu'on en juge. Tous les experts préconisaient un prix de départ de la tonne de CO₂ d'au moins 32 euros pour avoir un minimum d'efficacité, c'est-à-dire pour amorcer la division par quatre en 2050 de nos émissions de gaz à effet de serre. Le prix ne sera que de 17 euros. Il s'aligne ainsi sur le cours très bas en vigueur sur le marché des permis d'émission. C'est donc ce dernier qui, malgré son instabilité et les risques spéculatifs qu'il recèle, devient le guide de la régulation. Ce choix est d'autant plus néfaste que les quotas d'émission sont et seront distribués gratuitement aux entreprises jusqu'en 2012, et même jusqu'en 2020 pour beaucoup d'entre elles, et que ce système ne couvre que 40% des émissions de gaz à effet de serre européennes.

L'assiette de la taxe ne comprendra que les consommations de combustibles fossiles et laissera de côté l'électricité, ce qui revient à exonérer l'industrie nucléaire de toute contribution et qui amènera beaucoup de consommateurs à davantage faire appel au chauffage électrique, particulièrement peu économe pour les ménages et peu écologique puisque les périodes de pointe sont couvertes par des centrales thermiques.

actuellement pas reconnu comme partie et demande à l'être pour la conférence de Copenhague.

Face à ces coalitions, les pays développés sont rassemblés soit au sein du groupe de l'Union Européenne, soit dans un groupe appelé « Groupe parapluie », qui comporte notamment les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Russie.

En parallèle, aux négociations, onusiennes, les questions climatiques sont discutées au sein du G8 ou du G20, qui tendent à marginaliser et délégitimer le processus de l'ONU, tout comme

Le remboursement aux ménages de l'intégralité du produit de la taxe carbone signifie que pas un centime ne pourra être utilisé pour initier des politiques publiques en faveur des énergies alternatives au nucléaire et aux fossiles, des transports publics et de la rénovation des logements. La restitution de la taxe sous forme de réduction d'impôt sur le revenu aux ménages imposables et d'impôt négatif aux non imposables représente un simulacre de justice sociale car elle évite de remettre à plat le système fiscal français, totalement injuste du fait de sa très faible progressivité.

Au final, la taxe carbone sarkozienne est dans la suite logique du Grenelle de l'environnement : battage médiatique, détournement des véritables enjeux et réalisations concrètes médiocres. La France, l'Europe et le monde ont besoin d'une véritable fiscalité écologique, insérée dans des programmes d'investissements publics susceptibles à la fois de préparer l'avenir et de réduire les inégalités. Justice sociale et écologique vont de pair. La taxe carbone qui est prévue n'atteindra aucun de ces objectifs.

Attac France,
Montreuil, le 11 septembre 2009

la Rencontre des économies majeurs sur l'énergie et le climat créée par les Etats-Unis pour définir un régime climatique post-2012.

Enfin, de nombreuses structures de lobbying sont en place, et en particulier le World Business Council for Summit on Climate Change (WBCSCC), qui aura toute sa place dans les négociations à Copenhague en décembre 2009.

Extrait de la brochure :
**COPENHAGUE 2009, POUR UNE JUSTICE CLIMATIQUE,
LIBERONS LE CLIMAT DES MARCHÉS FINANCIERS
EDITE PAR ATTAC FRANCE**

LE PROTOCOLE DE KYOTO (1997) APPLIQUE DE 2005 A 2012

L'objectif négocié de Kyoto fut de prévoir la réduction de 5,2 % des émissions de gaz à effet de serre en 2012 par rapport au niveau atteint en 1990. Les pays concernés sont ceux de l'annexe B du protocole, c'est-à-dire les pays industrialisés et les pays en transition vers l'économie de marché (pays de l'Est).

LES MECANISMES DE FLEXIBILITE

Pour diminuer les coûts de réduction des émissions et donner une « flexibilité » aux pays de l'annexe B, des mécanismes de marché ont été introduits. 3 instruments furent retenus.

- Le marché de permis d'émission négociables entre les parties de l'annexe B (MPEN) : chaque Etat reçoit une allocation d'UQA (unité de quantité attribués) en fonction d'un plafond d'émission de tonnes équivalent CO₂ (cap). Les Etats attribuent aux industries une quantité de droits à émettre, pour une période donnée. A la fin de la période, chaque entreprise doit restituer autant d'UQA que de tonnes de CO₂ émises. Ces droits peuvent être échangés (trade). D'où le système

dit de « cap and trade ». Le premier marché d'échange des droits émettre est le marché européen (ETS, Emission Trading Scheme). L'unité de transaction est l'EUA (European Union Allowance).

- Le mécanisme d'application conjointe (MAC, ou mise en œuvre conjointe (MOC) : une entreprise d'un pays de l'annexe B réalise un investissement dans un pays de l'annexe B. Elle récupère des quotas (correspondant aux émissions évitées) qui sont créés et elle les revend sur le marché. L'unité de transaction est l'unité de réduction des émissions (URE ou ERU, Emission Reduction Unit).

Le mécanisme de développement propre (MDP) : il s'applique entre une entreprise de l'annexe B (pays riche) et un pays ne faisant pas partie de cet annexe (pays pauvre). Et il est encore plus avantageux, du fait de bas coûts de production. L'unité de transaction est l'unité de réduction certifiée des émissions (URCE ou CER, Certified Emission Reduction).

MARCHE DES EMISSIONS DE SO₂ OU ENCADREMENT ADMINISTRE ?

Durant les années 1980, l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis ont adopté des approches différentes pour limiter les émissions industrielles de SO₂, notamment celles des centrales électriques qui sont largement impliquées dans l'acidification des pluies.

L'UE opte pour un encadrement administré pour atteindre l'objectif de réduire de 75% les émissions entre 1980 et 2010. Une directive de 2001 met au centre de la démarche l'effet sanitaire et environnemental des sources locales vis-à-vis de l'ensemble du territoire européen. Des plafonds nationaux d'émissions des centrales existantes, alors que les nouvelles centrales doivent s'équiper de laveurs de fumées très efficaces mais onéreux.

Aux Etats-Unis, le champs réglementaire fédé-

ral (et des Etats) qui encadre les émissions des centrales introduit un système d'échange en 1990, afin d'optimiser économiquement la démarche de réduction de 50% des émissions entre 1980 et 2000 et de maintenir ensuite le niveau d'émissions atteint. Finalement, l'optimisation économique attendue est très controversée, le système d'échange de permis fonctionnant dans un contexte réglementaire local qui a contraint des centrales à s'équiper de laveurs de fumées, sans profiter des possibilités de report d'investissements.

Portée aux nues internationalement, la démarche américaine se révèle moins efficace que celle de l'UE quant au volume global de SO₂ qui sera émis d'ici 2015 sur leurs territoires respectifs.

UN EMBALLEMENT CLIMATIQUE ?

Selon le rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) de 2007, le réchauffement moyen de l'atmosphère a été de 0,74°C en 100 ans (1906-2005), mais sa vitesse a doublé au cours des 50 dernières années (0,65°C), si bien que l'augmentation au cours du XXI^e siècle serait de l'ordre de 1,8 à 4°C.

Le réchauffement contribue à l'élévation du niveau de la mer : alors que cette élévation a été de 1,8 mm par an de 1961 à 2003, elle atteint 3,1 mm de 1993 à 2003 ; au cours du XXI^e siècle elle serait de 20 à 60 cm.

La concentration atmosphérique mondiale du CO₂ a crû d'environ 280 parties par million (ppm, teneur de l'atmosphère en molécules de carbone) à la période préindustrielle à 385 ppm en 2008 ; elle augmente d'environ 2 ppm par an. Le seuil de précaution climatique (450 ppm) a été généralement admis, même si aujourd'hui nombre de climatologues préconisent un retour à 350 ppm. Les émissions de méthane et de protoxyde d'azote, dont les efforts sont sous-estimés par la conversion de l'ensemble des gaz à effet de serre (GES en tonnes équivalent carbone, s'ajoutent à ces

émissions. Pour la quasi-totalité des scientifiques, ces valeurs, directement liées aux activités humaines, dépassent largement les seuils dangereux pour le climat.

De nombreuses études plus récentes montrent une accélération des déséquilibres :

- En 2005, la sécheresse a diminué de 5 milliards de tonnes la séquestration de carbone par la forêt amazonienne.
- Le pH moyen des eaux de surface océanique, qui était de 8,2 environ avant l'ère industrielle, devrait être de 7,8 à 7,9 à la fin du siècle ; cette acidification entraîne notamment la raréfaction du plancton, étape première de la chaîne alimentaire.
- Une récente étude prenant en compte l'évolution des calottes glaciaires élargit la fourchette d'élévation du niveau de la mer d'ici la fin du siècle à une valeur comprise entre 75 cm et ...190 cm !
- Des modifications dans l'organisation des grands courants marins, en particulier du Gulf Stream, sont déjà perceptibles.

L'INJUSTICE CLIMATIQUE

Le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement 2007-2008 (PNUD, en anglais UNEP) intitulé « lutte contre les changements climatiques : la solidarité humaine dans un monde divisé », donne la mesure des inégalités face au changement climatique. Quelques chiffres :

- 600 millions de personnes supplémentaires seraient atteintes de malnutrition à l'horizon 2050,
- 1,8 milliard de personnes souffriraient de stress hydrique d'ici 2080,
- 332 millions de personnes vivant dans les zones exposées, dans les pays du Sud essentiellement, seraient menacées de déplacement,
- 400 millions de personnes supplémentaires seraient atteintes de paludisme.

Plus généralement, ce sont les populations qui, pour la survie des groupes sociaux, dépendent le plus de l'équilibre des écosystèmes, qui sont les plus menacées, les femmes en particulier et les peuples indigènes.

En mai 2009, des experts de l'OMS ont publié un rapport qui souligne l'inégalité d'exposition aux

conséquences du changement climatique en fonction des catégories sociales. Selon leur estimation, 150 000 personnes meurent tous les ans des conséquences du changement climatique sur la santé.

En France, un rapport interministériel d'avril 2008 sur les effets du changement climatique formule la conclusion suivante : « les changements climatiques toucheront très différemment les divers milieux socio-économiques, culturels et géographiques nationaux ».

Pour approfondir, consultez les sites suivants :

- <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-2008/>
- www.who.int/mediacentre/news/releases/2008/pr11/fr/index.htm
- www!;sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_changt_climatique_et_sante_France.pdf

Extrait de la brochure :
**COPENHAGUE 2009, POUR UNE JUSTICE CLIMATIQUE,
LIBERONS LE CLIMAT DES MARCHÉS FINANCIERS
ÉDITÉ PAR ATTAC FRANCE**

VOTATION POUR OU CONTRE LA PRIVATISATION DE LA POSTE : les 1^{ers} lieux de vote.

LISTE REGULIEREMENT MISE A JOUR SUR LE SITE D'ATTAC 54

- Le 29 septembre, de 9h à 15 h sur le campus de lettre
- Le 30 septembre de 10h à 12h sur le marché de Toul
- Le 1er octobre, de 9h à 12h sur la Place du Marché de Dombalse et au marché de Pompey
- Le 2 octobre de 9h à 12h devant la poste de Jarville la Malgrange, de 16h à 21h à la Mairie de Thil, de 9h à 12h, de 13h à 15h à la Mairie de Toul et de 12h à 13h30 au Lycée Majorelle de Toul
- Du 28 septembre au 2 octobre de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 à la Mairie de Mont St Martin
- Du 29 septembre au 2 octobre de 17h à 19h à la Mairie de Bayonville sur Mad
- **LE 3 OCTOBRE :**
- de 9h à 12h devant les Postes de Baccarat, Champigneulles, Longwy, Longwy Haut, Luneville, Pompey, Seichamps (9h à 15h), Vandoeuvre (9h à 15h), Baccarat, Seichamps, Tomblaine (8h30 à 11h), Toul (Principale et Croix de Metz de 10h à 12h), Nancy (Blandan, Commanderie, Haut du Lièvre, III Maisons et Marché, St Jean, St Sébastien, Stanislas de 9h à 15h).
- de 9h à 12h à Armaucourt, à Bey sur Seille, à Faulx, à Harraye et Han, à Lanfroicourt, à Leyr, à Moivron, à Montenoy, à Villers les Moivrons, de 9h à 18h à la Mairie de Frouard
- 9h à 12h dans le hall de Mairie de Baccarat ; Crunes à la Mairie pour le village et dans l'ancien annexe de la Mairie pour la cité ; Laxou à la cascade, aux Provinces (Intermarché) et au bureau de Tabac, 14 rue Aristide Briand (de 9h à 15h) ; Neuves Maisons à la salle annexe de la Mairie
- de 17h à 19h à la Mairie de Bayonville sur Mad, Chaligny à la Mairie
- de 9h à 15h à la salle des Fêtes à St Charles et à la Mairie de Haucourt Moulaine, salle de la Rotonde (Plateau), salle Mozart (Rond Chêne) et à l'ancienne Mairie (village) à Liverdun
- à la Mairie et à la maison des services publics de Villers les Nancy,
- de 8h30 à 13h sur la Place du Marché d'Essey les Nancy
- le 3 octobre à la Mairie Chavigny, de Tantonville (11h à 15h), de Mont St Martin (8h à 11h)
- à la Poste et sur la RD traversant la commune de Saulnes
- dans le bus de la manifestation Colmar Fessenheim

MODE OPERATOIRE DE LA VOTATION CITOYENNE DU 28 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2009

Les lieux de vote

Il n'y a pas d'impératif, en mairie, sur les marchés, bien sûr devant les bureaux de poste, dans ou aux abords des entreprises où cela sera possible. L'objectif étant de donner au maximum de personnes la possibilité de se prononcer.

Une carte interactive est disponible en ligne sur le site du comité national avec par département les lieux de vote. La liste des bureaux est disponible sur le site d'ATTAC 54.

Qui vote, comment voter

Toute personne âgée de plus de 18 ans peut voter, quelle que soit sa nationalité, il n'est demandé aucune pièce d'identité. Sur la feuille d'émargement, fournie par le comité, inscrivez vos nom, prénom, ville de résidence et signature. Pour la votation il est possible d'utiliser soit les feuilles d'émargement soit les listes électorales. Ces documents, ou copie pour les listes électorales, devront être transmis au comité local qui les transmettra au comité national. Vous pourrez ensuite cocher la case de votre choix sur le bulletin de vote et l'introduire dans l'urne. La question étant **"Le gouvernement veut changer le statut de la Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ?"**. Les bulletins doivent également être remis au comité local qui les transmettra au national. Que vous votiez à un point de consultation ou par correspondance, il vous faut remplir le bulletin de vote ET la feuille d'émargement. La feuille d'émargement faisant foi, vous pouvez voter au point de consultation de votre choix, même si ce n'est pas votre commune de résidence.

Vote par correspondance : le bulletin de vote ET la feuille d'émargement sont à remplir et à renvoyer, pour le vendredi 2 octobre, à FO COM, BP 60 102, 54003 Nancy Cedex. Ils sont diffusés par voie de presse et disponibles sur le site d'ATTAC 54.

Bien entendu, cette démarche de consultation populaire n'entre pas dans un cadre législatif contraignant le pouvoir à respecter le vote des citoyens.

JEUDI CINE
D'ATTAC

Emeutes de la faim :
La crise était presque parfaite
« Vers un crash alimentaire »,

de Yves Billy et Richard Prost, 52', 2008, Auteurs Associés
Le 15 octobre, cinéma CAMEO Saint Sébastien à 20h30
La séance sera suivie d'un débat
avec Sylvia Peres Victoria (Economiste, sociologue, documentariste)

La récente flambée des prix agricoles a été un coup de semonce : jamais le monde n'avait affronté une crise alimentaire d'une telle ampleur. Mais les difficultés ne font que commencer. Aujourd'hui, 925 millions de personnes souffrent de la faim sur la planète et leur nombre croît de plus en plus vite. À la hausse du prix des matières premières, à la raréfaction de l'eau et des surfaces arables et aux ravages causés par les dérèglements climatiques, se sont ajoutés deux phénomènes récents : au moment même où la demande chinoise en céréales s'accélérait brutalement, les biocarburants ont commencé à redessiner la carte de l'agriculture mondiale. Quant au productivisme agricole qui a épuisé les sols et pollué l'environnement, il a atteint ses limites...
Cette enquête sombre et implacable

propose un décryptage de la crise alimentaire récente, puis des perspectives nourries d'une analyse géostratégique par un beau casting de spécialistes. Les interactions entre trois grands pays, la Chine, l'Argentine, les Etats-Unis, acteurs majeurs de la production et de la consommation alimentaire mondiale, sont mises en lumière. L'analyse du cas chinois, trop peu illustré jusqu'à présent est riche d'enseignements. L'arrogante autosatisfaction des milieux boursiers a aujourd'hui une résonance étrange. Les pays d'Afrique apparaissent en début et fin du documentaire, comme les grandes victimes de cette nouvelle « politique de la rareté alimentaire ». Suite à ce film riche et assez exhaustif, il est nécessaire de centrer le débat sur un thème précis.

FESTIVAL ALIMENTERRE 2009

Le jeudi ciné d'octobre a lieu dans le cadre du Festival ALIMENTERRE qui a été lancé par le CFSI en 2007 à petite échelle.

Organisée en 2008, sa première édition nationale a été un succès avec 8 200 spectateurs et près de 100 projections dans plus de 50 villes en France. Cette année, le Festival ALIMENTERRE en plus d'une nouvelle édition en France, voit le jour au Togo, avec des projections au Centre Culturel Français mais aussi dans les quartiers de Lomé et les villages

environnants. Des éditions au Luxembourg et en Pologne sont également en cours d'élaboration.

OBJECTIFS GENERAUX DU FESTIVAL DE FILMS ALIMENTERRE

- Projeter et mettre en débat les questions d'actualité liées à l'agriculture et l'alimentation au Nord comme au Sud ;
- Favoriser une prise de conscience sur la nécessité d'une agriculture durable, pour une alimentation de qualité, en quantité suffisante pour tous.

D'autre infos sur les manifestations sur Nancy et ses environs sur : www.ecoutetpartage.fr

CAFE DEBAT D'ATTAC

**le lundi 12 octobre à 20h,
à l'OS et l'ARETE,
10 rue de la Visitation
à Nancy (en face du Vertigo)**
**Thème : la réforme
de la poste avec Régis Crun-
chant CGT et Noel Barroyer
de Sud-Solidaire et d'autres
membres du Comité départe-
mental contre la privatisation
de la poste**

VOTATION POUR OU CONTRE LA PRIVATISATION DE LA POSTE

La population doit pouvoir se prononcer sur la privatisation de la Poste par une consultation populaire. Le Président de la République n'a pas répondu aux interpellations du Comité National qui l'appelle à organiser un référendum sur le service public postal. Réuni en assemblée plénière le 6 juillet 2009, le comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal a choisi la date de la consultation nationale sur l'avenir de La Poste :

**ELLE SE TIENDRA
LE SAMEDI 3 OCTOBRE 2009**

Les organisations signataires de l'appel pour La Poste s'engagent à tout mettre en oeuvre pour la réussite de cette consultation. Organisée localement partout en France par les comités locaux et collectivités partenaires de l'action du comité national, cette consultation pourra se tenir dans les mairies comme devant les bureaux de poste, dans la transparence et la démocratie pour que chacun ait une chance de se prononcer sur le projet de privatisation de La Poste.